

PROTÉGEZ VOS LOGEMENTS DES INONDATIONS

AVANCEMENT ALABRI HABITAT

de 2018 jusqu'au 31 août 2026

Dans le cadre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations, obtenez des financements afin de mettre en place des systèmes pour protéger vos habitations.

CA Nîmes Métropole

TOTAUX SUR LE TERRITOIRE

25 899 Logements en zone inondable

▲ 5 732 Diagnostics inondation réalisés

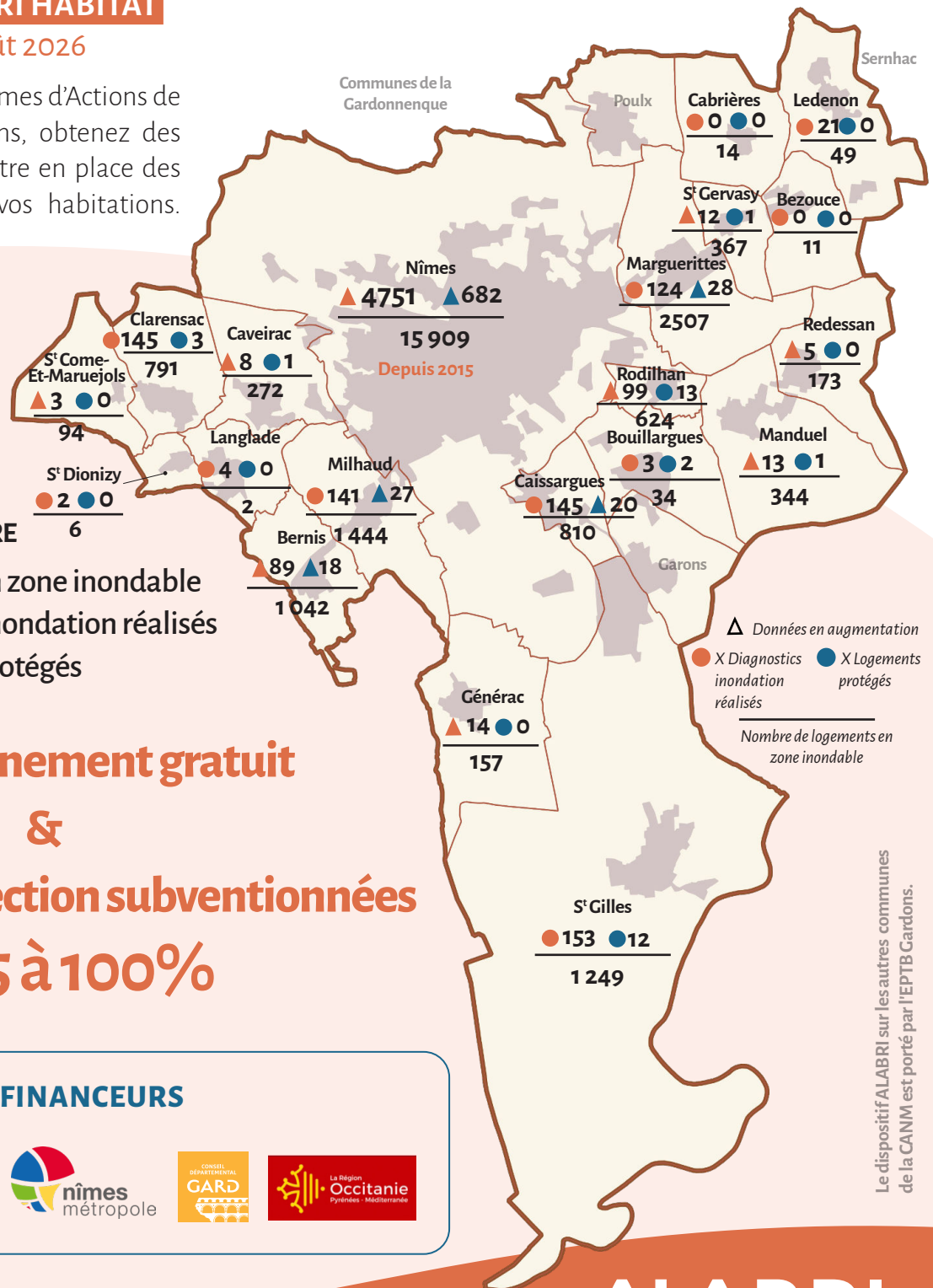
▲ 808 Logements protégés

Accompagnement gratuit

&

Mesures de protection subventionnées
de 85 à 100%

PARTENAIRES ET FINANCEURS



Le dispositif ALABRI sur les autres communes de la CANM est porté par l'EPTB Gardons.

ALABRI